

RAPPORT D'ANALYSE



Rapport d'analyse Page 1 / 4
Edité le : 09/08/2022

COMMUNAUTE AGGLOMERATION ARLYSERE

2 avenue des Chasseurs Alpins
73200 ALBERTVILLE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 4 pages.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA22-13710		
Identification échantillon :	SLA2206-2989-1	Analyse demandée par : ARS DT de SAVOIE	
Doc Adm Client :	ARS		
UGE :	1066 - COMM D'AGGLO ARLYSERE		
Nom de l'exploitant :	ARLYSERE		
Nom de l'installation :	STATION DES CELLIERES PARC	Type : TTP	Code : 004451
PSV :	0000004978		
Point de surveillance :	RESERVOIR LES BOTTIERES		
Localisation exacte :	CUVE RESERVOIR		
Département/Commune :	73 / SAINT-PAUL-SUR-ISERE		
Nature:	Eau à la production		
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
Motif du prélèvement :	CS	Type de visite : P1	Type Analyse : P107
Prélèvement :	Prélevé le 02/08/2022 de 11h25 à 11h25 Réceptionné le 02/08/2022 à 15h09 Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - O. Ricard Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520 Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 02/08/2022 à 15h38

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Désinfection du point de prélèvement	Aucun	-	Observation				
Type de robinet	Réservoir	-	Observation				
Mesures sur le terrain							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				

Doc Adm Client : ARS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	CONFORME
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable	-	Analyse qualitative	NF EN ISO 7887 Meth. A		Acceptable	
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C		Acceptable	
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	12.6	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-009			25 #
Analyses microbiologiques							
Coliformes	1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)			0 #
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0		#
Microorganismes aérobies à 22°C	170	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 36°C	13	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Spores d'Anaérobies Sulfito-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #
Caractéristiques organoleptiques							
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C			15
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C		Acceptable	
Analyses physicochimiques							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Bicarbonates	100	mg/l HCO3-	Calcul	Meth. interne CH-MO-016			#
Carbonates	0	mg/l CO3--	Calcul	Meth. interne CH-MO-016			#
Carbone organique total (COT)	0.43	mg/l C	Oxydation par voie humide et spectrométrie IR	NF EN 1484			2 #
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)	234	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100	#
pH	7.72	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9	#
TA (Titre alcalimétrique)	0.0	°F	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	8.5	°F	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			#
Température de mesure du pH	21.9	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Titre Hydrotimétrique (Dureté calcique et magnésienne)	11.10	°F	Calcul à partir de Ca et Mg	Meth. Interne CH-MO-049			#
Turbidité	0.32	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2 #
Formes de l'azote							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		0.10	#
Nitrates	0.7	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	50		#
Nitrites	< 0.03	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.1		#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.010	mg/l	Calcul		1		
Anions							
Chlorures	0.58	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1			250 #
Sulfates	28.4	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1			250 #

SAVOIE LABO

Rapport d'analyse Page 3 / 4

Edité le : 09/08/2022

Identification échantillon : SLA2206-2989-1

Destinataire : COMMUNAUTE AGGLOMERATION ARLYSERE

Doc Adm Client : ARS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Métaux							
Antimoine total	4.30	µg/l Sb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	5		#
Arsenic total	6.76	µg/l As	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#
Calcium total	31.00	mg/l Ca	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Magnésium total	8.05	mg/l Mg	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Potassium total	0.51	mg/l K	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Sodium total	1.76	mg/l Na	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2		200	#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés pour les paramètres suivants :

- Coliformes

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET
Responsable Laboratoire

